

Paris, le 27 avril 2017

Foncière des Régions : résultats des votes de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires réunie le 26 avril 2017

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Foncière des Régions s'est réunie le mercredi 26 avril 2017 à 14 heures 30, au Pavillon Kléber, 7 rue Cimarosa à Paris (75116), sous la présidence de Monsieur Jean Laurent, Président du Conseil d'administration.

Sur les 73.870.450 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, les 1.551 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 59.327.799 actions au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire représentant 59.327.799 droits de vote, soit un quorum de 80,43%, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale Ordinaire.

Sur les 73.870.450 actions composant le capital social, actions autodétenues comprises, les 1.535 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possédant 59.303.261 actions au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire représentant 59.303.261 droits de vote, soit un quorum de 80,40%, ont adopté l'ensemble des résolutions présentées en Assemblée Générale Extraordinaire.

Résultats du vote de l'ensemble des résolutions

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE										
PREMIERE RESOLUTION										
APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX CLOS AU 31 DECEMBRE 2016	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	99,93	59.285.820	0,05	31.729	0,02	10.250
DEUXIEME RESOLUTION										
APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2016	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	99,93	59.285.836	0,05	31.729	0,02	10.234
TROISIEME RESOLUTION										
AFFECTATION DU RESULTAT – DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	99,84	59.233.114	0,16	94.182	<0,01	503
QUATRIEME RESOLUTION (1)										
APPROBATION DU RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI CONFORMEMENT A L'ARTICLE L. 225-40 DU CODE DE COMMERCE ET DES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE QUI Y SONT MENTIONNEES	ADOPTEE	54.389.482	54.389.482	79,03%	99,72	54.235.845	0,26	144.180	0,02	9.457
CINQUIEME RESOLUTION										
APPROBATION DES PRINCIPES ET CRITERES DE DETERMINATION, DE REPARTITION ET D'ATTRIBUTION DES ELEMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA REMUNERATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, ATTRIBUABLES A M. JEAN LAURENT EN QUALITE DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	99,82	59.221.113	0,16	96.275	0,02	10.411

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
SIXIEME RESOLUTION AVIS SUR LES ELEMENTS DE REMUNERATION DUE OU ATTRIBUEE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 A M. JEAN LAURENT EN QUALITE DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	99,89	59.265.127	0,09	52.458	0,02	10.214
SEPTIEME RESOLUTION APPROBATION DES PRINCIPES ET CRITERES DE DETERMINATION, DE REPARTITION ET D'ATTRIBUTION DES ELEMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA REMUNERATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, ATTRIBUABLES A M. CHRISTOPHE KULLMANN EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	97,75	57.992.229	2,15	1.278.226	0,10	57.344
HUITIEME RESOLUTION AVIS SUR LES ELEMENTS DE REMUNERATION DUE OU ATTRIBUEE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 A M. CHRISTOPHE KULLMANN EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	99,02	58.746.567	0,96	571.212	0,02	10.020
NEUVIEME RESOLUTION APPROBATION DES PRINCIPES ET CRITERES DE DETERMINATION, DE REPARTITION ET D'ATTRIBUTION DES ELEMENTS FIXES, VARIABLES ET EXCEPTIONNELS COMPOSANT LA REMUNERATION TOTALE ET LES AVANTAGES DE TOUTE NATURE, ATTRIBUABLES A M. OLIVIER ESTEVE EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	97,83	58.039.839	2,15	1.277.740	0,02	10.220
DIXIEME RESOLUTION AVIS SUR LES ELEMENTS DE REMUNERATION DUE OU ATTRIBUEE AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016 A M. OLIVIER ESTEVE EN QUALITE DE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	99,00	58.733.697	0,96	569.750	0,04	24.352
ONZIEME RESOLUTION RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE M. JEAN-LUC BIAMONTI	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	99,25	58.884.078	0,71	418.277	0,04	25.444
DOUZIEME RESOLUTION RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE MME SYLVIE OUZIEL	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	84,57	50.174.731	15,39	9.127.531	0,04	25.537
TREIZIEME RESOLUTION RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE LA SOCIETE PREDICA	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	84,22	49.962.648	15,74	9.339.963	0,04	25.188
QUATORZIEME RESOLUTION RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'ADMINISTRATEUR DE M. PIERRE VAQUIER	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	85,96	50.996.901	14,00	8.305.289	0,04	25.609
QUINZIEME RESOLUTION AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN VUE DE L'ACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS	ADOPTEE	59.327.799	59.327.799	80,43%	99,88	59.258.312	0,10	60.411	0,02	9.076

(1) étant précisé que la société Predica n'a pas pris part au vote.

		Total des voix exprimées	Nombre d'actions	Proportion du capital représentée	Voix pour		Voix contre		Abstention	
					%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre
RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE										
SEIZIEME RESOLUTION DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE DECIDER L'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE PAR INCORPORATION DE RESERVES, BENEFICES OU PRIMES	ADOPTEE	59.303.261	59.303.261	80,40%	99,96	59.280.083	0,04	21.999	<0,01	1.179
DIX-SEPTIEME RESOLUTION AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL DE LA SOCIETE PAR VOIE D'ANNULATION D' ACTIONS	ADOPTEE	59.303.261	59.303.261	80,40%	99,64	59.088.241	0,34	199.660	0,02	15.360
DIX-HUITIEME RESOLUTION DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'EMETTRE DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL DE LA SOCIETE, AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES	ADOPTEE	59.303.261	59.303.261	80,40%	98,46	58.387.678	1,54	915.075	<0,01	508
DIX-NEUVIEME RESOLUTION DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'EMETTRE, PAR VOIE D'OFFRE AU PUBLIC, DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL DE LA SOCIETE, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES ET, POUR LES EMISSIONS D' ACTIONS, UN DELAI DE PRIORITE OBLIGATOIRE	ADOPTEE	59.303.261	59.303.261	80,40%	99,33	58.902.975	0,67	398.992	<0,01	1.294
VINGTIEME RESOLUTION DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'EMETTRE DES ACTIONS ET/OU DES VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL DE LA SOCIETE, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES, EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE INITIEE PAR LA SOCIETE	ADOPTEE	59.303.261	59.303.261	80,40%	99,52	59.017.856	0,48	283.102	<0,01	2.303
VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCEDER A L'EMISSION D' ACTIONS ET/OU DE VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL DE LA SOCIETE EN VUE DE REMUNERER DES APPORTS EN NATURE CONSENTIS A LA SOCIETE ET CONSTITUES DE TITRES DE CAPITAL OU DE VALEURS MOBILIERES DONNANT ACCES AU CAPITAL, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES	ADOPTEE	59.303.261	59.303.261	80,40%	99,68	59.109.904	0,32	190.947	<0,01	2.410
VINGT-DEUXIEME RESOLUTION DELEGATION DE COMPETENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCEDER A DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL RESERVEES AUX SALAIRES DE LA SOCIETE ET AUX SOCIETES DU GROUPE FONCIERE DES REGIONS ADHERANT A UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE, AVEC SUPPRESSION DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES	ADOPTEE	59.303.261	59.303.261	80,40%	98,34	58.318.845	1,66	983.186	<0,01	1.230
VINGT-TROISIEME RESOLUTION POUVOIRS POUR FORMALITES	ADOPTEE	59.303.261	59.303.261	80,40%	99,95	59.272.931	0,01	5.498	0,04	24.832